

délibération :
D_2023_4_1

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt trois, le jeudi 21 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 12

Date de convocation du : 14 Septembre 2023

Votants : 17

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame COLOMB Yvette, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

**Objet : Approbation du
compte-rendu du conseil
municipal du 22 juin 2023**

Pouvoirs :

Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame FOUSSAT Françoise a donné pouvoir à Madame MALHERBES Caroline
Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur ROUX Hervé

Excusé(s) : Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame PRADEL Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Monsieur Pierrick GRAFFOUILLERE

Vu le compte-rendu de la séance du 22 juin 2023 :

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADOPTE** le compte-rendu de la séance du 22 juin 2023, ci-joint en annexe.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

